

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèles
n° F-05-C-656 du 21 juin 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D011205-D14-1

**Groupe de pompage et de dégazage
TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS
modèles EPZ.75/3 et EPZ.75/5**

Le présent certificat est prononcé en application de la directive n° 71-316 C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive n° 77-313 C.E.E. du 5 avril 1977 modifiée concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la C.E.E. relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologiques et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la C.E.E. aux contrôles des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS SA, 5, rue des Chardonnerets, ZAC Paris-Nord 2,
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Ateliers : Route de Soliers – 14540 GRENTHEVILLE

OBJET :

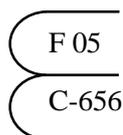
Le présent certificat renouvelle le certificat d'approbation C.E.E de modèles n° F-04-C-231 du 30 mars 2004 relatif aux groupes de pompage et de dégazage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèles EPZ.75/3 et EPZ.75/5 complétant les certificats d'approbation C.E.E d'approbation de modèle n° 01.00.522.001.0 du 23 juillet 2001 et n° 98.00.522.001.0 du 3 avril 1998 ⁽¹⁾ dont le bénéfice a été transféré à la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 99.00.400.001.0 du 15 mars 1999.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des instruments faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles définies dans les certificats et décisions précités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires figurant sur les instruments concernés par le présent certificat sont inchangées à l'exception du signe d'approbation C.E.E. qui est remplacé par le suivant :



DEPOT DE MODELES :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011205-D14-1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

(1) Revue de métrologie, juillet-août 1998, page 334.